

Ducarme « Assumons nos choix devant les électeurs et l'histoire »

C'est la nouvelle vague bleue, pour la neutralité de l'Etat, l'interdiction des signes convictionnels dans les administrations publiques et les enceintes parlementaires, la prééminence du mariage civil... Emmenant les parlementaires libéraux-réformateurs à la Chambre, Denis Ducarme orchestre l'offensive auprès de ses homologues chefs de groupe aux échelons wallon (Pierre-Yves Jeholet), bruxellois (Vincent De Wolf) et de la Communauté française (Françoise Bertieaux), sous la supervision de son président de parti : « Tout est prêt. Olivier Chastel m'a donné son feu vert pour rendre publiques nos 24 propositions, qui se retiennent parfois, destinées à provoquer le débat dans toutes les assemblées parlementaires. En interview dans votre journal il y a un mois, j'avais annoncé un grand débat sur les valeurs, et comme vous le voyez, je ne laisse pas tomber, on y va tout droit. »

1 Pierre angulaire : modifier la Constitution. « Richard Miller avait été à l'origine, en mars, d'une proposition de modification de la Constitution visant à y insérer le concept de neutralité de l'Etat. Ce texte, nous le réexpédierons dans les prochaines heures aux représentants de tous les partis, en vue des discussions qui vont avoir lieu à la Chambre, c'est acquis. » Denis Ducarme loue l'action de Patrick Dewael, chef de groupe libéral flamand, qui a milité activement à cette fin. Et ouvre le jeu : « Nous distribuons notre texte, mais je tiens à dire que nous ne sommes pas félicites, nous ne sommes pas attachés formellement à l'un ou l'autre concept, la neutralité ou la laïcité, mais bien à l'essentiel : affirmer la séparation de la religion et de l'Etat, ajoutant que cela va de pair avec la liberté de conscience et de culte. » Le chef de groupe MR a beau jeu : « Nous verrons qui veut avancer... On sait qu'il y a des tensions au PS bruxellois, les pour et les contre, et qu'au CDH, Benoît Lutgen va dans la bonne direction mais qu'il n'a pas gagné la partie, notamment face à l'école Milquet, hostile à la laïcisation affirmée, a fortiori à la modification constitutionnelle. »

Au fait, un rapide coup de sonde auprès des partis, au nord et au sud, montre qu'il n'y a pas de majorité parlementaire du tout en faveur de la laïcité de l'Etat, pas même la neutralité : CD&V, N-VA, CDH, Ecolo sont contre, le PS est partagé. Ce qui n'arrête pas Denis Ducarme, qui tranche : « Eh bien nous verrons, et si certains ne veulent pas aller de l'avant, ils assumeront leur choix devant les électeurs et devant l'histoire... Je dis cela, car nous sommes à un moment clé, où il nous faut combattre le

communautarisme et repositionner clairement notre socle de valeurs. »

2 But affiché : faire reculer le communautarisme. C'est le mantra de Denis Ducarme : « On a jugé trop long-

temps que le communautarisme n'était pas dangereux, que cela n'alimentait pas le radicalisme, on s'est trompés. Ils se sont trompés. On voit maintenant à quoi cela peut mener de façon extrême, je pense au terrorisme. Alors, c'est maintenant ou jamais : nous devons réagir, positivement, en ayant entre nous le débat sur nos valeurs démocratiques historiques et essentielles, et au bout, en restaurant ensemble un socle commun. » Au passage, Denis Ducarme épingle Rachid Madrane (PS), ministre de l'aide à la jeunesse au gouvernement de la Communauté française, qui, à la RTBF dimanche, dénonçant le radicalisme, avait parlé, d'une possible « radicalité socialement acceptable » : « Là, je me dis qu'il y a encore du chemin à faire, et je sais qu'au PS, où j'ai des amis, d'autres ont une vision différente, et sont prêts à faire le pas sans transiger. »

3 Musulmans, catholiques, toutes les religions sont concernées. Ne dites pas à Denis Ducarme que, sous le couvert de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, cette nouvelle offensive libérale-réformatrice vise le monde musulman, et cherche à s'attirer l'opinion publique, il réfute : « Ceux qui

continuent à mélanger musulmans et islamistes me trouveront sur leur chemin ! Les musulmans, nous travaillons avec eux contre le radicalisme. Non, ici, c'est une offensive pour les valeurs, pas une attaque contre quiconque. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, cela concerne toutes les religions. Même chose pour l'interdiction des signes convictionnels ostensibles, ainsi, du reste, que les signes partisans. Vous savez, en 2009, j'avais réagi, avec Xavier Baselen à l'époque, lorsque le pape Benoît XVI avait eu des déclarations inacceptables sur le préservatif en Afrique, expliquant que ce n'était pas une solution pour lutter contre l'épidémie du sida, je maintiens évidemment. »

Pour autant, le débat sur la laïcité n'en suscitera-t-il pas, logiquement, un autre sur la place, chez nous, de l'enseignement libre ? Pensez aux signes convictionnels. Le parlementaire libéral coupe court : « Non ! Le Pacte scolaire reste la référence, ici on parle de l'école officielle et publique. Notre démarche n'a rien d'anti-religieux, aucunement, et le MR, d'ailleurs, n'est pas

un mouvement laïc, on a des chrétiens, des musulmans, des adeptes de tous les cultes dans nos rangs. Et tous ensemble, nous devons, je l'ai dit, lutter contre le communautarisme. »

4 « Récup » MR ? Culpabilisation des classes populaires ? Circulez... Tactiquement, on croit deviner

l'intérêt pour le MR de faire vivre ce débat sur la laïcité, qui se résume souvent dans l'opinion à celui ayant trait au port du voile. Vraiment ? Denis Ducarme, là encore, ne laisse pas passer : « Je sais qu'on nous fait ce procès : en parlant de tout cela, soit nous aurions une arrière-pensée, nous ferions un calcul partisan, soit nous nous exprimerions sur un sujet qui, au fond, n'a rien à voir avec notre engagement politique... Le politologue Pascal Delwit a dit cela récemment dans une interview au Vif. Je réponds : tous feraient bien de relire John Locke, ou Turgot en philosophie politique, où l'on voit bien que le libéralisme est épris du principe de laïcité. Nous sommes dans le droit fil de notre engagement historique. » Critique, toujours : en ravivant ces thématiques, ces controverses, on culpabilise les classes populaires, les milieux défavorisés ?

« Alors là ! Le radicalisme est le fait de toutes les classes sociales, il peut être fort dans tous les milieux sociaux, il n'y a pas de doute là-dessus, et aucune volonté de culpabiliser qui que ce soit. »

5 Demain, le retour du parcours d'intégration. Rien à voir avec les 24 propositions du jour ? Denis Ducarme établit un lien - « Il y va là aussi

de l'adhésion à nos valeurs communes » -, et annonce une nouvelle offensive, encore une : « Moi, je constate que les Régions wallonne et bruxelloise en parlent, mais que rien ne se fait concrètement, rien d'obligatoire... Si ça ne bouge pas, nous reviendrons à la charge, nous relancerons le débat dans les assemblées, nous nous apprêtons à rédiger des textes à nouveau à ce propos. » Message : de la laïcité au foulard, des signes convictionnels au parcours d'intégration, le MR a ouvert un front dans le débat public. Entre débat et controverse, il veut contraindre les autres partis à se positionner. Alors il cultive, il laboure, il attaque. Denis Ducarme en tête. ■

ELODIE BLOGIE
et DAVID COPPI